

# CONTRE LES EXCLUSIONS / POUR LA SOLIDARITÉ



Fédération  
des acteurs de  
la solidarité

**NORMANDIE**

rapport  
d'activité  
**2023**



# SOMMAIRE

---

4	Rapport moral par Fabrice LEFEBVRE, Président
6	Vie associative
15	Axe 1 : Conquérir de nouveaux droits et rendre effectifs les droits existants
19	Axe 2 : Construire la solidarité à partir des personnes et des territoires
23	Axe 3 : Développer les coopérations et promouvoir les dynamiques associatives
27	Axe 4 : Soutenir et promouvoir le travail social
31	Axe 5 : Développer les connaissances pour changer le regard sur la pauvreté et adapter nos réponses
33	Axe 6 : Faire Fédération : renforcer le fonctionnement entre FAS régionales et le national
37	Perspectives
39	Rapport financier
43	Annexes

---

*\*Les sigles sont détaillés dans le glossaire en annexe.*

# RAPPORT MORAL



Fabrice LEFEBVRE,  
Président de la Fédération  
des acteurs de la solidarité  
Normandie

*« Il n'y a que deux ou trois histoires dans la vie de l'être humain et elles se répètent aussi cruellement que si elles n'étaient jamais arrivées. » Willa Cather*

L'année 2023 que nous avons passée est, après la crise de COVID, marquée par une crise économique violente pour le public que nous accompagnons. Les stigmates que cette pandémie nous laisse ne sont toujours pas effacés. Les situations restent lourdes, les violences faites aux femmes plus marquantes. Les propos de Mathilde Larrère, maître de conférences à l'université de Paris Est, historienne et féministe, résonnent encore plus fort chaque année. Ils indiquaient qu'après chaque crise ce sont les droits des femmes qui reculent le plus. La crise sanitaire et la crise économique sur fond de guerre en Ukraine nous laissent entrevoir des situations de plus en plus lourdes. Chaque année, je compare cette année en disant que c'est pire que l'an passé, mais qu'il y a une bonne nouvelle, c'est mieux que l'an prochain... et chaque fois cela se vérifie.

Alors la citation de Willa Cather est tellement cruelle pour toutes ces femmes, ces hommes, ces enfants que nous accompagnons au quotidien. Oscar Wilde disait : « Recommander aux pauvres d'être économes est à la fois grotesque et insultant. Cela revient à conseiller à un homme qui meurt de faim de manger moins. » Comment leur dire de payer le loyer, le chauffage et la nourriture quand pour beaucoup il leur faut faire des choix ?

Oui 2023, comme 2022, aura été une année compliquée avec une inflation galopante touchant un peu plus les plus fragiles de notre société. Les structures d'hébergement sociales et médico-sociales, les structures de l'Insertion par l'Activité Economique sont directement impactées par cette inflation. Impactées par l'importance de l'aide à apporter, par des problématiques lourdes mais également par des budgets contraints et des dépenses non maîtrisables comme le coût de l'énergie, des fluides...

Oui 2023, comme 2022, aura été une année compliquée tant l'attractivité des métiers de l'action sociale est au plus bas. L'attractivité des métiers ne se résume pour autant pas uniquement à une augmentation de salaire, mais au sens que chacun peut trouver dans l'exercice de son métier. Dans les moyens qui sont mis à sa disposition pour une réelle qualité d'accompagnement, une réelle reconnaissance de l'utilité sociale dans la prise en charge des personnes les plus vulnérables de notre pays. Je veux ici remercier la commission « Intervention sociale » pour la qualité du travail fourni.

Pour autant, comme chaque année, la Fédération des acteurs de la solidarité Normandie a accueilli au travers de ses adhérents, des femmes et des hommes en situation de précarité, de violences conjugales, familiales et sociales, en situation irrégulière ou en attente de régularisation sur le territoire français. La Fédération, comme le stipule l'axe 1 de notre projet fédéral « conquérir de nouveaux droits et rendre effectifs les droits existants », a une nouvelle fois réaffirmé avec force l'inconditionnalité de l'accueil. Qu'importe la nationalité, qu'importe la religion, la couleur de peau, chaque personne doit pouvoir bénéficier comme le prévoit la loi du principe d'accueil inconditionnel en hébergement d'urgence, et son corollaire la continuité de la prise en charge. La mobilisation de notre réseau autour de la loi immigration et intégration a été forte. Nous ne pouvons que nous en féliciter.

*\*Les sigles sont détaillés dans le glossaire en annexe.*

Cela constitue non seulement la pierre angulaire de notre engagement, mais encore un principe cardinal du code de l'action sociale et des familles sur lequel repose l'ensemble du secteur de la veille sociale, de l'hébergement, et de l'accompagnement.

Dans mon rapport moral de l'an dernier, je formulais le vœu que nous continuions à défendre ensemble nos valeurs que sont la solidarité, la citoyenneté et l'engagement collectif militant. Avec vous, avec les salariées de la FAS Normandie, nous avons maintenu cette exigence de la qualité d'accompagnement notamment par la reconnaissance de notre secteur, par l'engagement de tous les professionnels.

Il importe plus que jamais de rester unis, de faire front ensemble. C'est la condition qui nous permettra d'améliorer la qualité des réponses proposées et de peser collectivement sur les orientations des décideurs. Restons soudés ! Les mesures nouvelles comme la réforme de la tarification et ses enjeux imposent plus que jamais cette solidarité entre nous, envers chaque adhérent, envers les personnes que nous accompagnons.

Enfin, je ne peux terminer mon propos sans remercier les membres du Bureau et du Conseil d'Administration ; les animateurs et animatrices des différentes commissions ; l'ensemble des adhérents. C'est vous tous qui, dans votre engagement au quotidien par votre présence, votre expertise, votre bonne humeur, donnez toute la pertinence, toute la reconnaissance à notre Fédération. C'est ici que nous retrouvons toute la pertinence de l'axe 2 de notre projet « Construire la solidarité à partir des personnes et des territoires ». A la lecture du rapport d'activité, on mesure bien l'importance de cet axe. J'aimerais souligner avec force l'importance de faire vivre la participation des personnes accueillies, accompagnées. Là aussi dans le rapport d'activité une large place leur est faite. C'est pour moi la première valeur celle qui nous rend tous acteurs de la solidarité.

Enfin, une fois de plus, remercier l'équipe des salariées de la FAS Normandie pour votre implication, votre compétence, votre force de travail. Il est quelque fois difficile d'être Président d'une telle Fédération tant les enjeux sont importants. Avec vous la tâche est moins ardue. Merci mille fois à Aurélie, notre directrice. Le binôme que nous formons m'apporte toujours cette envie de continuer à me battre dans l'intérêt des plus démunis. Je mesure la chance pour la FAS, pour moi de vous compter parmi nous.

J'aimerais conclure ce rapport par une citation, encore une, celle-ci de Louise Michel : *« Un jour on nous a mis dans la rue, maman et moi. Elle disait : c'est les créanciers. Moi, je ne savais pas ce que c'était, je croyais que c'étaient des bêtes. Aujourd'hui je le sais »*.

---

\*Les sigles sont détaillés dans le glossaire en annexe.

# VIE ASSOCIATIVE

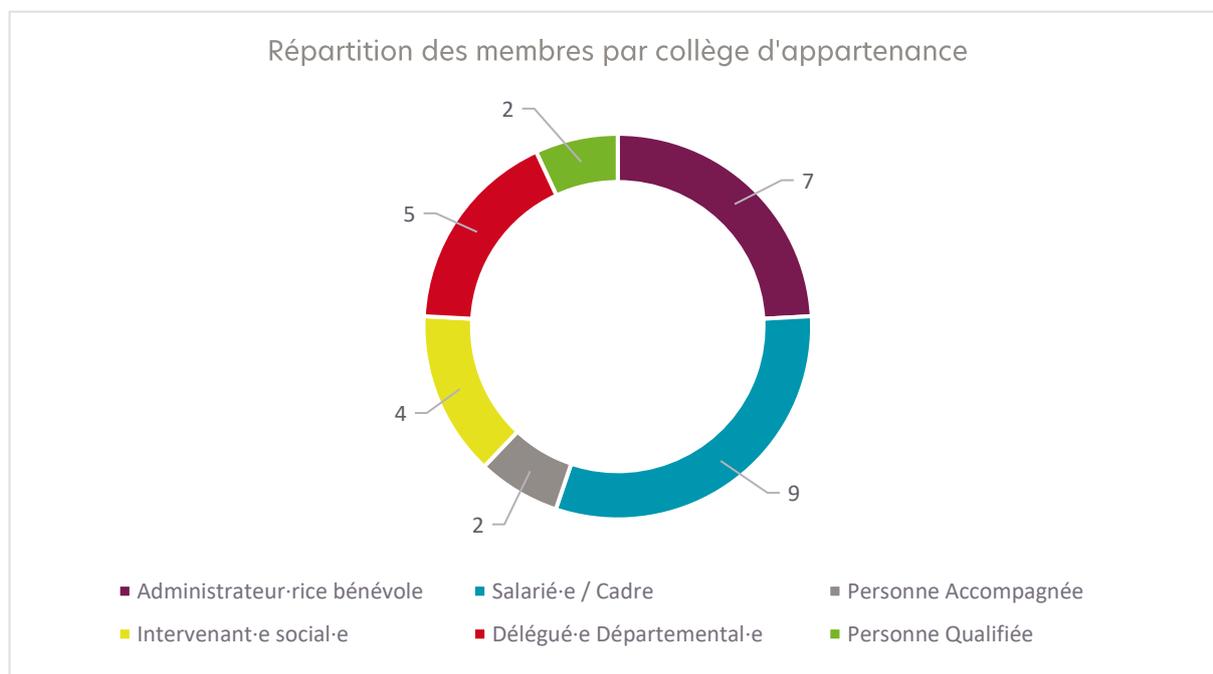
## Les instances de gouvernance

Afin de se mettre en conformité avec les statuts de la FAS\* nationale, la FAS\* Normandie a validé de nouveaux statuts en Assemblée Générale Extraordinaire le 07 avril 2022.

Le Règlement Intérieur a été actualisé et voté lors de l'Assemblée Générale Ordinaire du 27 juin 2023. Il a permis notamment de préciser le périmètre des établissements à déclarer ainsi que les rôles et missions de chacun : Délégué-e départemental-e, animatrice et animateur de commission, et Représentant-e de la Fédération dans des instances départementales, régionales et nationales.

Statutairement, la Fédération des acteurs de la solidarité Normandie est administrée par un Conseil d'Administration de 35 membres au maximum répartis sur 6 collèges. Pour l'assemblée générale du 27 juin 2023, dans le cadre du renouvellement des administrateur·rice·s sortant·e·s ou démissionnaires, un appel à candidature a été lancé afin d'élire 14 personnes. La Fédération a reçu 11 candidatures sur l'ensemble des collèges. Toutes les personnes ont été élues.

**Au 31 décembre 2023, le Bureau est constitué de 12 membres et le Conseil d'Administration de 29 membres :**



### Focus sur la parité

Le Conseil d'Administration se compose de 12 femmes et 17 hommes  
dont 4 femmes et 8 hommes au Bureau

\*Les sigles sont détaillés dans le glossaire en annexe.

## Composition du Bureau et du Conseil d'Administration

Membres du Bureau				
Fonction	Nom Prénom	Collège	Structure	Année d'élection
Président	LEFEBVRE Fabrice	Salarié·e / Cadre	Association Femmes	16/09/2021
Vice-président	ADAM Olivier	Salarié·e / Cadre	Emergence-s	22/06/2022
Vice-président	NZITUNGA Léonard	Salarié·e / Cadre	L'Abri	27/06/2023
Délégué Départemental Calvados	GODET Jean-Luc	Délégué·e départemental·e	Association Itinéraires	16/09/2021
Déléguée Départementale Eure	GALERNE Sandrine	Délégué·e départemental·e	ADAEA*	27/06/2023
Délégué Départemental Manche	MALHERBE Stéphane	Délégué·e départemental·e	ADSEAM*	27/06/2023
Déléguée Départementale Orne	TELLIER Gaëlle	Délégué·e départemental·e	Groupe SOS – YSOS	27/06/2023
Délégué Départemental Seine-Maritime	BOUFLET Éric	Délégué·e départemental·e	ONM*	27/06/2023
Trésorier	ORDRÉNOU Olivier	Salarié·e / Cadre	Carrefour des Solidarités	16/09/2021
Trésorière adjointe	LOUKOU-LEVAGNEUR Adjoua Odile	Personne accompagnée	Emergence-s	22/06/2022
Secrétaire générale	PEREIRA Anne-Morgane	Intervenant·e social·e	Association Femmes	16/09/2021
Secrétaire adjoint	GUEYE Mansour	Personne Accompagnée	Fondation de l'Armée du Salut Rouen Maromme	22/06/2022

\*Les sigles sont détaillés dans le glossaire en annexe.

Autres membres du Conseil d'Administration		
Nom Prénom	Structure	Date d'élection
Collège « Administrateur-riche bénévole »		
DE BAGNEAUX Jean	Acséa	22/06/2022
DEVIEILHE Dominique	Association Itinéraires	16/09/2021
FANELLI-FAURE Florence	Fondation de l'Armée du Salut du Havre	22/06/2022
LECOSTEY Edith	Association Femmes	27/06/2023
LEFRECHE Christine	Emergence-s	27/06/2023
LONGUET Marc	AAJB*	16/09/2021
TESSIER Philippe	L'Abri	22/06/2022
Collège « Salarié-e / Cadre »		
GUILLOT Stéphane	CCAS* de Saint-Lô	22/06/2022
HULBERT Nicolas	ONM*	27/06/2023
LEFEVRE Christel	CAPS*	22/06/2022
VATINEL Isabelle	CCAS* de Cherbourg	27/06/2023
VENAULT Nicolas	AFFD*	27/06/2023
Collège « Intervenant-e social-e »		
DELARUE Mélisande	Association Itinéraires	22/06/2022
FERRON Sylvie	Fondation de l'Armée du Salut Rouen Maromme	16/09/2021
LEVIEUX François-Xavier	Fondation de l'Armée du Salut Louviers	16/09/2021
Collège « Personne qualifiée »		
DEMOULIN Hugues		22/06/2022
FRANCOIS Véronique		27/06/2023

\*Les sigles sont détaillés dans le glossaire en annexe.

## Réunions statutaires

En 2023, les instances statutaires (Assemblée Générale, Conseil d'Administration et Bureau) se sont réunies 6 fois :

Réunion	Date	Quorum	Principaux points à l'ordre du jour
Bureau	31/01	6 présents ou représentés sur 11	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Actions ;</li> <li>- Vie de la fédération ;</li> <li>- Actualités des adhérents ;</li> <li>- Travail sur les adhésions ;</li> <li>- Questions diverses</li> </ul>
Conseil d'Administration	14/03	20 sur 27	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Actions ;</li> <li>- Points RH* ;</li> <li>- Vie associative et statutaire ;</li> <li>- Echanges et partage des actualités ;</li> <li>- Questions diverses.</li> </ul>
Conseil d'Administration	23/05	17 sur 27	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Vie associative et statutaire ;</li> <li>- Actions ;</li> <li>- Echanges et partage des actualités ;</li> <li>- Questions diverses.</li> </ul>
Assemblée Générale	27/06	21 sur 37 (à jour des cotisations)	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Rapport moral, rapport d'activité, rapport financier ;</li> <li>- Contribution régionale 2023 ;</li> <li>- Election des membres du Conseil d'Administration ;</li> <li>- Actualités nationales et projet fédéral.</li> </ul>
Conseil d'Administration	27/06	19 sur 30	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Elections des membres du Bureau ;</li> <li>- Calendrier du second semestre 2023 ;</li> <li>- Questions diverses.</li> </ul>
Bureau	03/10	9 sur 12	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Temps de travail et d'échanges sur l'évolution de la FAS* Normandie ;</li> <li>- Actions ;</li> <li>- Travail sur les résultats de l'enquête sur l'état des lieux du travail social en Normandie ;</li> <li>- Vie de la fédération.</li> </ul>
Conseil d'Administration	05/12	19 sur 29	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Vie statutaire ;</li> <li>- Echanges sur l'inconditionnalité ;</li> <li>- Validation des hypothèses pour élaborer le budget prévisionnel 2024 ;</li> <li>- Actions ;</li> <li>- Représentations extérieures ;</li> <li>- Echanges et partage des actualités ;</li> <li>- Questions diverses.</li> </ul>

\*Les sigles sont détaillés dans le glossaire en annexe.

## Les adhérents en Normandie

Au 31 décembre 2023, la Fédération compte **33 structures adhérentes ayant leur siège social en Normandie** :

- 8 sur le département du Calvados : Association du Foyer Jacques Cornu, Association Itinéraires, CCAS\* de Caen, Association des Amis de Jean Bosco (AAJB), Advocacy Normandie, Acséa, Association Revivre, Association Vie et Partage ;
- 5 sur le département de l'Eure : Association Départementale pour l'Aide à l'Enfance et aux Adultes en difficulté (ADAEA), Association L'Abri, Association Locale pour la Formation et l'Adaptation socio professionnelle de Vernon (ALFA), Association YSOS (établissements dans l'Orne et dans l'Eure), Accueil Service ;
- 5 sur le département de la Manche : Association Départementale pour la Sauvegarde de l'Enfant à l'Adulte de la Manche (ADSEAM), Association Femmes, CCAS\* de Cherbourg, CCAS\* de Granville et CCAS\* de Saint-Lô ;
- 1 sur le département de l'Orne : Althéa (établissements dans l'Orne et le Calvados) ;
- 14 sur le département de Seine-Maritime : Association des Amis et Compagnons d'Emmaüs de la Communauté de Notre Dame de Bondeville, Association Femmes et Familles en Difficulté (AFFD), Association Garantie Logement de l'agglomération de Rouen (AGL), Association Havraise d'Action et de Promotion Sociale (AHAPS), Comité d'Action et de Promotion Sociales (CAPS), Carrefour des solidarités, CCAS\* de Rouen, Emergence-s, GCSMS\* SIAO\* Seine-Maritime, Inseraction, Les Nids, Œuvre Normande des Mères (ONM), Oppedia-Nautilia, Terra Psy.

La Fédération compte également plusieurs établissements appartenant à **5 structures nationales** : Adoma (établissements dans le Calvados, l'Eure et la Seine-Maritime), Coallia (établissements dans la Seine-Maritime et l'Orne), Fondation de l'Armée du Salut (FADS) (trois établissements à Rouen-Maromme, Le Havre et Louviers), Groupe SOS Solidarité (deux établissements à Rouen) et Le Refuge (un établissement au Havre).

### Les adhésions en 2023 :

- Les Nids ;
- Reconnect.

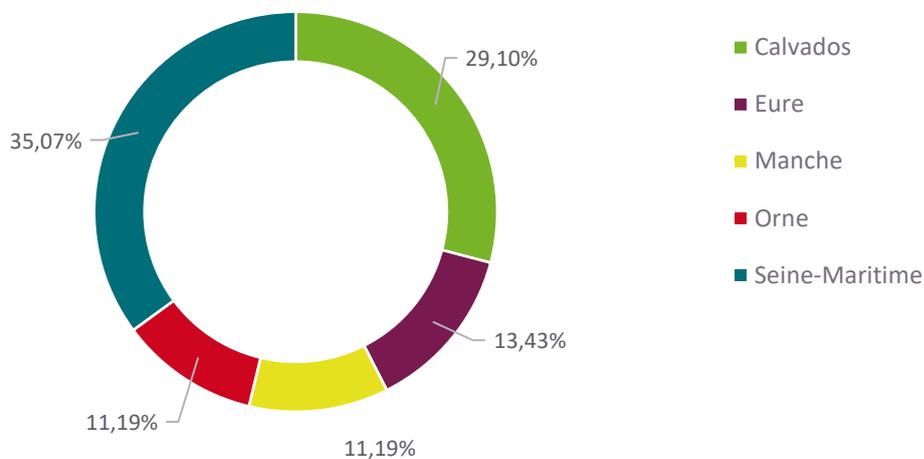
→ **La Fédération Normandie compte au total 38 structures adhérentes et 134 établissements.**

→ **Elle représente 96% des structures gestionnaires de CHR<sup>S</sup>\* en Normandie (soit 22 structures sur 23).**

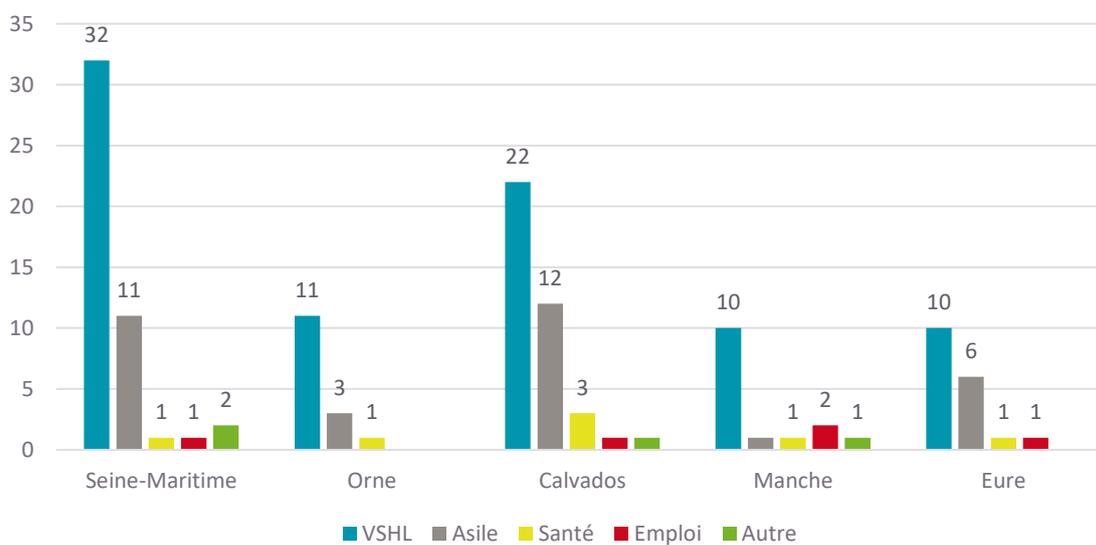
→ **Elle représente 100% des structures gestionnaires des SIAO\*.**

\*Les sigles sont détaillés dans le glossaire en annexe.

### Répartition des 134 établissements et services par département (en %)



### Répartition des établissements et services cotisants



\*VSHL - Veille Sociale Hébergement Logement

\*Les sigles sont détaillés dans le glossaire en annexe.

## Les instances régionales

Entité	Instance	Titulaire	Suppléant·e
Agence Régionale de Santé	CRSA - Conférence Régionale de Santé et de l'Autonomie	Léonard NZITUNGA	Fabrice LEFEBVRE
	Commission Médico-Sociale de la CRSA*		Éric BOUFLET
	Commission Appel à Projet Médico-Social	Jean DE BAGNEAUX	
		Ndeye Combaye NIANG (personne ressource CRPA)	
PRAPS - Programme Régional pour l'Accès à la Prévention et aux Soins des personnes les plus démunies	Léonard NZITUNGA		
CESER - Conseil Economique, Social et Environnemental Régional	Assemblée plénière	Philippe TESSIER	
	Commission 1 : Formation/Insertion professionnelle/Emploi		
	Commission 2 : Développement humain/Qualité		
DREAL - Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement	CRHH - Comité Régional de l'Habitat et de l'Hébergement Bureau du CRHH*	Léonard NZITUNGA	Dominique DEVIEILHE
	CHAL - Commission Hébergement et Accès au Logement		
DREETS – Direction Régionale de l'Economie, de l'Emploi, du Travail et des Solidarités	Stratégie Régionale – IAE*	Olivier ADAM	
	Comité de pilotage EDEC* IAE*		
Pôle Emploi	Accord Cadre IAE*		
Région / CRESS - Chambre Régionale de l'Economie Sociale et Solidaire	Conférence Régionale de l'ESS*	Lucien DELAUNAY	

\*Les sigles sont détaillés dans le glossaire en annexe.

Entité	Instance	Titulaire	Suppléant-e
DLA - Dispositif Local d'Accompagnement	Comité d'Appui IAE*		
	Comité de pilotage DLA* Régional	Représentation tournante avec les autres réseaux	
ORS - Observation Régional de la Santé CREAL - Centre Régional d'Etudes, d'Actions et d'Informations	Conseil d'Administration	Sandrine GALERNE	
	Copil Habitat Inclusif	Valérie VAUGEOIS	
Collectif ALERTE			Aurélie MOREAU Jessica BARBET
NEO – Normandie Etude Observation	Comité de suivi	Jessica BARBET	Aurélie MOREAU
	Groupe Pauvreté - Précarité	Jessica BARBET	Aurélie MOREAU
ARRFIS - Association Régionale de Recherche et de Formation à l'Intervention Sociale	Conseil d'Administration	Fabrice LEFEBVRE	

\*Les sigles sont détaillés dans le glossaire en annexe.



# AXE 1

## Conquérir de nouveaux droits et rendre effectifs les droits existants



## Mobilisation autour de la loi Immigration et Intégration

### *Respecter les droits des étrangers en précarité.*

La Fédération des acteurs de la solidarité s'est mobilisée dès novembre concernant le projet de loi sur l'immigration et l'asile. Un premier communiqué de presse a été publié dès l'examen de ce projet par le Sénat. La mobilisation et les interpellations se sont multipliées en novembre et décembre, notamment auprès des médias et des parlementaires. Un mouvement de grève a largement été suivi le lundi 18 décembre sur l'ensemble du territoire.

A l'issue du vote, le 19 décembre 2023, la FAS\* a poursuivi sa mobilisation via plusieurs actions :

- Le dépôt de plusieurs portes étroites devant le Conseil Constitutionnel, travaillées collectivement et coordonnées par un groupe d'universitaires ;
- Une enquête auprès des adhérents pour identifier les actions à mener pour montrer l'opposition de l'ensemble du secteur associatif ;
- Des webinaires.

Début 2024, la FAS\* a publié un plan de vigilance et de mobilisation, à destination de l'ensemble des adhérents. Ce dernier rappelle les principes de droits fondamentaux défendus par la Fédération :

- Le principe d'accueil inconditionnel en hébergement et son corollaire la continuité de la prise en charge ;
- L'opposition à toute forme de mise en concurrence et de priorisation des publics ;
- Le refus que les centres d'hébergement deviennent des lieux de contrôle et de tri des personnes ;
- Le refus de se soumettre aux injonctions illégales de collecte et de transmission d'informations à caractère personnel ;
- Le maintien des droits des personnes, même sans titre de séjour ;
- Les actions des intervenantes et des intervenants sociaux doivent rester strictement conformes au Code de l'Action Sociale et des Familles.

---

## L'inconditionnalité de l'hébergement et son corollaire la continuité

### *Lutter contre le non-recours aux droits et assurer un accès au droit commun notamment par la santé.*

En 2017 dans un contexte déjà dégradé, la Fédération des Acteurs de la Solidarité rappelait « que le principe d'accueil inconditionnel en hébergement, et son corollaire la continuité de la prise en charge, constituent non seulement la pierre angulaire de notre engagement, mais encore un principe cardinal du code de l'action sociale et des familles (« CASF ») sur lequel repose l'ensemble du secteur de la veille sociale, de l'hébergement, et de l'accompagnement ».

Six ans plus tard, la circulaire dite « OQTF\* » du 17 novembre 2022 évoque des « étrangers pris en charge indument par l'hébergement d'urgence » et les instructions récurrentes, souvent verbales, reçues par les services intégrés de l'accueil et de l'orientation (« SIAO ») et les structures d'hébergement confirment la volonté de l'Etat de remettre en cause l'inconditionnalité de l'accueil en hébergement.

---

\*Les sigles sont détaillés dans le glossaire en annexe.

Ainsi en 2023, la Fédération a réaffirmé son attachement et sa volonté de défendre le principe de l'hébergement inconditionnel, continu, offrant des conditions dignes d'accueil et proposant un accompagnement social et juridique systématique et adapté. Une note technique a notamment été produite en juillet 2023 : « Le principe juridique de l'accueil inconditionnel en hébergement » et a été accompagné d'un webinaire de présentation.

En Normandie, suite à plusieurs alertes sur les départements de Seine-Maritime et du Calvados, le service juridique de la FAS\* nationale est intervenu lors du Conseil d'Administration de la FAS\* Normandie le 5 décembre 2023.

En parallèle, des actions sont menées depuis plusieurs années en Normandie notamment :

- 2022 : Dépôt d'un référé devant le tribunal administratif concernant la transformation de l'offre d'hébergement en Seine-Maritime. La décision a été rendue le 22 novembre 2022 en retenant le motif le plus fort : l'incompétence du Préfet pour fixer des règles concernant l'accès aux Centres d'Hébergement et de Réinsertion Sociale.
- 2023 : Envoi d'un courrier au Préfet du Calvados suite à de nouvelles directives en matière d'hébergement d'urgence qui témoignent de la priorisation des publics dans l'accès à l'hébergement et prévoient, pour les plus récentes d'entre elles, la fin de l'accès direct à l'hébergement d'urgence hôtelier, notamment pour les femmes victimes de violences. Ces directives apparaissent contraires au Code de l'Action Sociale et des Familles.

---

\*Les sigles sont détaillés dans le glossaire en annexe.



## AXE 2

# ***Construire la solidarité à partir des personnes et des territoires***



## Les délégations départementales

*Développer les politiques en partant des besoins et ressources de chaque territoire : Amplifier notre plaidoyer pour faire de la concertation collective formelle et organisée avec les associations une priorité dans tous les territoires ; Soutenir et promouvoir l'élaboration systématique de diagnostics partagés sur les territoires entre les acteurs.*

Les délégations sont animées par les Délégué·e·s Départementaux·le·s, en lien avec la Directrice. Chaque délégation dispose d'un mode de fonctionnement propre, validé par les membres du groupe et formalisé dans une charte de fonctionnement.

Les objectifs des réunions départementales sont multiples :

- Favoriser l'interconnaissance et la coopération ;
- Débattre des sujets d'actualité et échanger sur les pratiques ;
- Être force de propositions et/ou décider de positions et d'actions communes à l'échelon départemental ;
- Organiser les représentations au sein des instances locales et départementales ;
- Préparer les réunions du Bureau et du Conseil d'administration de la Fédération, ainsi que les travaux des différentes commissions thématiques...

Les délégations sont ouvertes à l'ensemble des acteurs : administrateur·rice·s, salarié·e·s, intervenant·e·s sociaux·le·s et personnes accompagnées.

En 2023, les délégations départementales se sont réunies 4 fois dans l'Eure, 4 fois pour le Calvados et l'Orne, et 3 fois en Seine-Maritime. Ces rencontres ont notamment permis d'échanger sur l'actualité des adhérents, de la FAS\* nationale et régionale ; les enjeux, les représentations ou les partenariats départementaux. Certains sujets ont été abordés sur l'ensemble des départements, tels que les CPOM\*, les dialogues de gestion, la réforme de la tarification, les difficultés de recrutement... Les délégations de l'Orne, de l'Eure et de la Seine-Maritime ont validé les candidatures de leurs Délégué·es Départementaux·ales.

Les délégations de l'Eure et du Calvados ont été mobilisées dans le cadre d'une étude initiée par la FAS\* nationale et menée par un groupe d'étudiants concernant l'impact du logement d'abord (sur les pratiques professionnelles et sur les personnes accompagnées).

Les délégations permettent d'échanger et de travailler sur des enjeux communs :

- Sur le Calvados, les tensions sont importantes : pénurie de places, arrêt des entrées à l'hôtel, pression sur les demandeurs d'asile... Cf. Courrier adressé au préfet évoqué ci-dessus.
- Sur l'Eure, la participation des personnes accompagnées a été évoquée avec le SIAO\* ;
- Sur la Seine-Maritime, les adhérents sont préoccupés par les fins de prise en charge en CHRS\* des personnes sous OQTF\*, impact inquiétant de la réforme de l'hébergement.

---

\*Les sigles sont détaillés dans le glossaire en annexe.

## Le Conseil Régional des Personnes Accueillies / Accompagnées

*Agir avec les personnes concernées : Favoriser la participation des personnes accompagnées dans les instances et groupes de travail de la Fédération (nationaux et régionaux) et dans les établissements adhérents.*

Le **CRPA\* Normandie** est une instance de rencontres, de débats et de propositions sur l'élaboration, la mise en œuvre et l'évaluation des politiques publiques dans le champ de l'hébergement et de l'insertion, et plus globalement de la lutte contre la précarité. Le CRPA\* est animé par la Fédération des acteurs de la solidarité Normandie.

Quelques chiffres sur l'activité 2023 :

### **3 réunions du Comité de pilotage avec les délégué·e·s élu·e·s du CRPA\* :**

- Préparation des Plénières ;
- Organisation des représentations extérieures.

### **3 plénières CRPA\* :**

- Le 25 mai 2023 : 37 participant·es (dont 29 personnes accueillies / accompagnées)  
Thème : Santé, quels enjeux pour les personnes accompagnées ?
- Le 13 juillet 2023 : 31 participant·es (dont 24 personnes accueillies / accompagnées)  
Thème : L'emploi : Quelles réalités pour les personnes accompagnées ?
- Le 6 décembre 2023 : 47 participant·es (dont 33 personnes accueillies / accompagnées)  
Thème : Accès aux droits et discriminations : Quelles réalités pour les personnes accompagnées ?

Axes de travail prioritaires pour 2024 :

- La remobilisation des Délégué·e·s et des personnes accompagnées du CRPA\* ;
- La réflexion sur les modalités de diffusion des créations/productions du CRPA\* ;
- La désignation de référent·es professionnel·les dans chaque structure participante.

*Pour plus d'informations : Rapport d'activité 2023 du CRPA\* Normandie.*

## Le Conseil Départemental des Personnes Accueillies / Accompagnées

*Agir avec les personnes concernées : Créer des espaces de participation ancrés sur les territoires en lien avec des partenaires chargés de l'animation de la vie sociale (Centres sociaux, MJC\*, régies de quartier, ...)*

Depuis 2019, le Département de la Manche et la FAS\* Normandie ont une convention de partenariat qui vise à renforcer la participation des personnes en situation de précarité dans les différentes instances mises en place par le Département.

Ce partenariat a permis la mise en place de plusieurs actions :

- Sensibilisation des institutionnels à la participation ;
- Accompagnement de la participation des personnes accompagnées aux instances ;
- 2019 : contribution au guide départemental des actions d'insertion ;
- 2021 : réalisation d'un diagnostic numérique (état des lieux des usages, repérage des besoins, pistes d'actions) ;
- 2023 : lancement du premier CDPA\*, instance unique en son genre sur la Normandie.

---

\*Les sigles sont détaillés dans le glossaire en annexe.

Le CDPA\* de la Manche est une instance de rencontres, de débats et de propositions sur l'élaboration, la mise en œuvre et l'évaluation des politiques mises en place par le Département de la Manche.

## 2 plénières ont été organisées en 2023 :

Le 1<sup>er</sup> mars 2023 : 24 participant·es.

### Sujets abordés :

- Création du CDPA\* : pourquoi je veux participer ? Quelles règles pour que chacun participe ?
- Atelier 1 sur les atouts personnels et l'emploi : quelles sont nos forces ? Comment rendre visible une expérience ?
- Atelier 2 sur la souffrance psychique et l'emploi : Est-ce qu'être en souffrance psychique peut nous empêcher de trouver un emploi ? Comment s'inscrire dans un parcours vers l'emploi en étant en souffrance ? Quelles aides possibles ? Comment mon référent RSA\* peut m'aider lorsque je ne me sens pas bien ?

Le 09 novembre 2023 : 19 participant·es.

### Sujets abordés :

- Atelier 1 : Quelles difficultés rencontrez-vous dans votre recherche d'emploi ?
- Atelier 2 : Selon vous, quel serait l'accompagnement idéal vers l'emploi ?
- Présentation des dispositifs du département favorisant l'accès à l'emploi
- Atelier 3 : Vote sur les dispositifs les plus intéressants.

## Le programme Sève Emploi

*Développer les politiques en partant des besoins et ressources de chaque territoire.*

### Rappel du contexte

Sève Emploi est un programme national qui vise à faire de l'Insertion par l'Activité Économique, une solution pour des recrutements réussis et une réponse face au chômage de longue durée. Son objectif est de favoriser l'emploi durable des salarié·e·s en transition professionnelle, en proposant aux SIAE\* retenues dans le programme, de diversifier leurs pratiques.

Le programme propose d'accompagner les SIAE\* sélectionnées avec les moyens suivants :

- 10 journées de formation-action à destination de l'ensemble de l'équipe d'une SIAE\* ;
- Une dotation de 20 000 €, permettant notamment aux SIAE\* de compenser les pertes liées à l'arrêt de leur activité durant les 10 journées de formation-action ;
- Une animation régionale assurée par la Fédération des acteurs de la solidarité.

### L'appel à mobilisation 2023 en chiffres :

Sève 1 :

- 14 SIAE\* se sont manifestées lors de l'appel à mobilisation ;
- 4 SIAE\* ont été retenues : 4 ACI\* sur 2 des départements de la région (Cursus, Cicérone, Plaine Emploi, Les Jardins d'Arlette) ;
- Une structure est sortie du dispositif en cours d'année.

Sève 2 :

- 6 candidatures ont été proposées ;
- 5 ont été retenues ;
- Une structure est sortie du dispositif en cours d'année.

*Pour plus d'informations : Bilan d'exécution 2023 du programme Sève Emploi Normandie.*

---

\*Les sigles sont détaillés dans le glossaire en annexe.

# AXE 3

## Développer les coopérations et promouvoir les dynamiques associatives



## Les commissions

*Ouvrir des espaces de coopération entre acteurs associatifs : Encourager le décroisement des politiques publiques afin d'apporter une réponse globale aux personnes en précarité et défendre les moyens d'ingénierie nécessaires.*

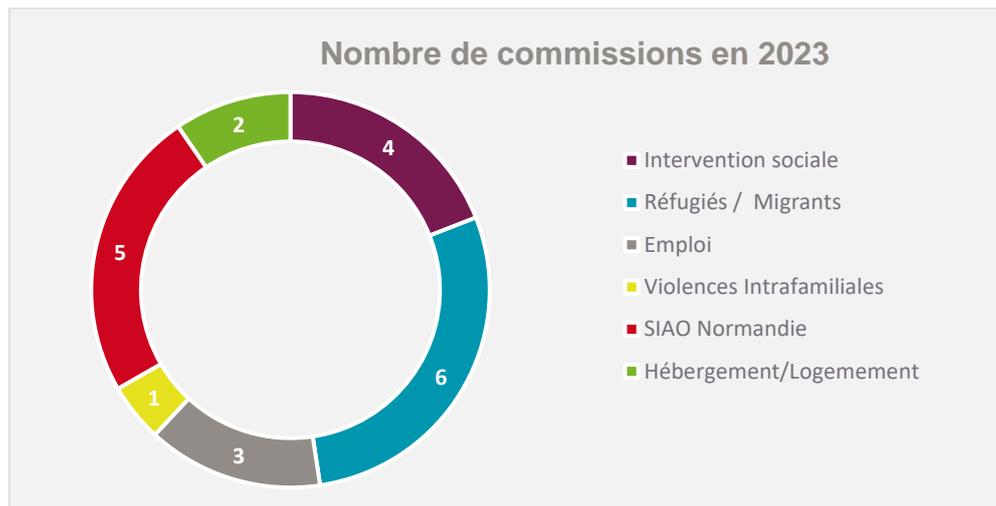
L'animation du réseau s'organise par grandes thématiques qui sont au cœur des préoccupations des adhérent·e·s. Cette animation a pour but de créer des lieux de rencontre privilégiés entre tous les acteur·rice·s de la Fédération Normandie : administrateur·rice·s, salarié·e·s cadres et non cadres, et personnes accompagnées. Ces lieux permettent d'échanger autour de l'actualité et d'élaborer les positionnements de la Fédération, en lien avec le Conseil d'Administration et le Bureau. Ils peuvent prendre plusieurs formes : commissions, groupes de travail, formations.

Les commissions sont des moments importants puisqu'elles permettent la rencontre des adhérent·e·s pour :

- Être informé ;
- Echanger sur les pratiques et découvrir des initiatives « innovantes » ;
- Co-construire et mutualiser ;
- Contribuer à l'élaboration de positions communes.

En 2023, la Fédération a animé **6 commissions thématiques** :

Commissions thématiques	
Hébergement / Logement	Réfugiés-Migrants
SIAO* Normandie	Intervention sociale
Violences Intrafamiliales	Emploi



\*Les sigles sont détaillés dans le glossaire en annexe.

## Le Centre de prise en charge des auteurs de violences conjugales

*Ouvrir des espaces de coopération entre acteurs associatifs : Favoriser le développement d'approches et de projets coopératifs au sein du réseau (notamment pour répondre aux appels à projets).*

La Fédération des acteurs de la solidarité Normandie coordonne le premier Centre de Prise en Charge des Auteurs de violences conjugales (CPCA) sur les départements de l'Eure et de la Seine-Maritime (ressort de la Cour d'Appel de Rouen). ACORÈS s'appuie sur un consortium d'associations adhérentes et s'articule autour de 4 antennes définies selon les ressorts des tribunaux judiciaires : Dieppe, Le Havre, Rouen et Evreux. ACORÈS se donne pour objectif central de protéger les victimes par la responsabilisation des auteur·rice·s afin de prévenir toute récurrence. Il a pour mission d'accompagner, d'orienter et de responsabiliser les auteur·rice·s de violences conjugales. Orientés majoritairement par la justice, par l'intermédiaire des associations de contrôle socio-judiciaire et des Services Pénitentiaires d'Insertion et de Probation (SPIP), un parcours global de prise en charge est proposé aux auteur·rice·s sur une durée de 4 mois minimum associant accompagnement collectif et accompagnement individuel.

### L'année 2023 en chiffres :

#### Orientations

144 orientations :

- 34 orientations en pré-sentenciel ;
- 100 orientations en post-sentenciel ;
- 10 volontaires.

#### File active

Sur l'ensemble de l'année 2023, 250 personnes sont passées par le CPCA\*, dont :

- 101 personnes à Dieppe ;
- 53 personnes à Rouen ;
- 80 personnes au Havre ;
- 10 personnes à Evreux.

Au 31 décembre 2023, 123 personnes sont toujours en cours d'accompagnement et 127 personnes sont sorties.

#### Accompagnement individuel

617 entretiens réalisés :

- 240 entretiens d'analyse de situation ;
- 21 entretiens individuels avant l'entrée dans un groupe ;
- 124 entretiens pour la signature de la charte d'engagement ;
- 86 rendez-vous de bilans intermédiaires ;
- 75 rendez-vous de bilans finaux ;
- 71 suivis à 3 mois par téléphone ou en rendez-vous physique.

#### Accompagnement collectif

- 15 groupes lancés en 2023 : 5 sur l'antenne de Dieppe ; 5 sur l'antenne de Rouen ; 4 sur l'antenne du Havre ; 1 sur l'antenne d'Evreux.
- 194 séances collectives animées.

**Pour plus d'informations : Bilan d'activité 2023 du CPCA\* ACORES.**

---

\*Les sigles sont détaillés dans le glossaire en annexe.



# AXE 4

## Soutenir et promouvoir le travail social



## La Formation ETAIE – Encadrant·e·s Techniques des Activités d’Insertion Economique

*Construire la formation initiale et continue des professionnel·les, en partant des besoins et de l’expertise des personnes accompagnées.*

### Rappel du contexte

Suite à la décision du GRAPI\* de Normandie d’arrêter le portage de la formation ETAIE\* sur la région Normandie, le Conseil d’Administration de la FAS\* Normandie a validé le 19 novembre 2020 la reprise de cette formation en interne. En mars 2021, la FAS\* Normandie a recruté un nouveau chargé de mission afin de relancer et coordonner la formation ETAIE\*. Une convention de sous-traitance est réalisée avec la FAS\* Nouvelle-Aquitaine qui porte la formation et est certifiée Qualiopi.

### Lancement d’une deuxième session

La seconde session d’ETAIE\* portée par la FAS\* Normandie a été lancée le 1er décembre 2022, avec 16 stagiaires. Elle se déroule à Rouen. En effet, la FAS\* Normandie a décidé de créer une salle de formation à proximité immédiate de ses bureaux, permettant un contact régulier avec les stagiaires. Pour cette nouvelle session, le calendrier a été allongé de 12 à 14 mois. Elle se terminera le 31 janvier et 1er février 2024 par un jury.

### Présentation de la formation

La formation est ouverte aux encadrant·e·s techniques qui souhaitent obtenir une certification dans l’encadrement des salarié·e·s en insertion. Elle se compose de 4 blocs de compétence :

- Bloc 1 : Encadrer des salarié·e·s en insertion
- Bloc 2 : Former des salarié·e·s en situation de production
- Bloc 3 : Organiser et suivre la production
- Bloc 4 : Participer à la construction des parcours d’insertion des salarié·e·s

Ces 4 blocs représentent au total 60 jours, soit 420 heures de formation répartis sur une année complète.

### La session 2022-2024 en chiffres

- 18 stagiaires ont intégré la formation :
  - o 15 entrées au démarrage sur le bloc 1 et 3 entrées en parcours modulaire.
- 17 stagiaires se sont présenté·e·s au Jury des 31 janvier et 1<sup>er</sup> février 2024 :
  - o 16 ont validé l’ensemble des blocs pour lesquels ils et elles se sont présenté·e·s ;
  - o 1 a validé 1 bloc sur les 4.

***Pour plus d’informations : Bilan d’activité 2022-2024 de la Formation ETAIE\* Normandie.***

---

\*Les sigles sont détaillés dans le glossaire en annexe.

*Promouvoir auprès de l'ensemble de la société le travail social et l'action des associations en rendant plus visible leur utilité, leurs actions et leur diversité ; Agir pour la reconnaissance des métiers et la promotion des carrières des professionnel·les de la lutte contre l'exclusion notamment pour les rémunérations et la nécessaire refonte des conventions collectives.*

La crise sociale provoquée par la pandémie a mis en lumière l'indispensabilité du travail social dans notre société, tout en soulignant son manque de reconnaissance. Les travailleurs sociaux, pourtant essentiels, font face à des salaires peu élevés et non revalorisés malgré l'inflation. L'augmentation salariale du Ségur de la Santé a, quant à elle, omis une partie des acteurs associatifs du secteur social et médico-social. Parallèlement, les financements destinés à l'accompagnement des personnes sont en baisse, impactant les conditions de travail qui deviennent de plus en plus précaires. Dans ce contexte, les travailleurs sociaux jonglent avec des injonctions contradictoires, entre des cadres de plus en plus stricts et normatifs et la nécessité croissante de flexibilité. Enfin, les difficultés de recrutement signalées par les structures et la baisse des demandes d'inscription aux écoles de travail social renforcent les inquiétudes d'autant plus les inquiétudes des structures.

Face à ce constat, la Fédération des acteurs de la solidarité Normandie a lancé une enquête pour recueillir la vision des travailleurs sociaux et offrir un éclairage sur ces tendances en Normandie. Cette enquête, exclusivement réservée aux adhérents de la FAS\* Normandie, a recueilli un total de 123 réponses. Elle s'inscrit comme une réponse directe à l'inquiétude croissante des écoles et des employeurs face à la perte d'intérêt pour le secteur. Au-delà des chiffres, cette enquête vise aussi à comprendre les motivations derrière le désintérêt croissant pour le travail social. Les résultats permettent d'offrir des perspectives claires pour orienter les actions futures en faveur d'un secteur crucial mais souvent méconnu.

Trois préconisations majeures ont été retenues par la FAS\* Normandie :

- L'importance grandissante du travail partenarial et en équipe ;
- La nécessité de faire reconnaître le travail social ;
- La réaffirmation des valeurs de la solidarité.

Ces préconisations vont permettre d'animer un plan d'actions en 2024 en faveur de l'attractivité et de la reconnaissance des métiers du travail social.

***Pour plus d'informations : Résultats de l'enquête – Etat des lieux du travail social en Normandie.***

---

\*Les sigles sont détaillés dans le glossaire en annexe.



# AXE 5

**Développer les connaissances  
pour changer le regard  
sur la pauvreté  
et adapter nos réponses**



## Le Colloque « Emploi d'abord »

*Développer des espaces de discussion et de prospective au sein du réseau ; Organiser un ou des événements de communication à partir des travaux conduits.*

Le Colloque « L'emploi d'abord, quelles réalités pour les personnes les plus vulnérables » s'est déroulé les 9 & 10 octobre derniers. Il a rassemblé plus d'une centaine de participants.

Après une ouverture très institutionnelle, nous avons eu le plaisir d'accueillir en visio conférence Jean-Yves DOUCHEZ, Conseil auprès de Thibaut GUILLUY - Haut-commissaire à l'emploi et à l'engagement des entreprises. Il a pu apporter des premières pistes de réponses notamment sur les enjeux à venir dans le cadre du projet de loi Plein Emploi et la mise en œuvre de France Travail.

Les travaux se sont poursuivis par plusieurs tables-rondes et conférences apportant des éléments de réflexion à la fois sur la condition des chômeurs, la création de plusieurs dispositifs en amont de l'Insertion par l'Activité Economique, les coopérations et réussites sur les territoires et enfin la construction de solutions.

Durant ces deux jours, un film retraçant le parcours de plusieurs personnes accompagnées par Premières Heures en Chantier et un Atelier d'Adaptation à la Vie Active a été diffusé et est disponible sur notre site internet.

Des ateliers ont permis également de construire des propositions selon plusieurs thématiques : Asile – Femmes – Générations – Parcours de rue – Santé. Ces dernières serviront à la Fédération des acteurs de la solidarité afin de renforcer son plaidoyer et ses actions.

***Pour plus d'informations : Actes du Colloque.***

---

*\*Les sigles sont détaillés dans le glossaire en annexe.*

# AXE 6

## ***Faire Fédération : renforcer le fonctionnement entre FAS régionales et le national***



## Les instances nationales

Entité	Instance	Titulaire	Suppléant·e ou salarié·e référent·e
FAS* Nationale	Collège des régions	Fabrice LEFEBVRE	
	Conseil d'Administration	Fabrice LEFEBVRE	
	Siège-Régions	Aurélie MOREAU	Jessica BARBET
	Groupe national CPOM*	Jean-Luc GODET	Aurélie MOREAU
	GAN* Habitat	Dominique DEVIEILHE	Jessica BARBET
		Valérie VAUGEOIS	
	GAN* SIAO*/115	Georges DIAZ	Jessica BARBET
		Guillaume LANDEMAINE	
	GAN* Emploi	Olivier ADAM	Jessica BARBET
	GAN* Réfugiés-Migrants	Sandrine COUTARD	Jessica BARBET
		Valérie LE FOLL	
	GAN* Santé	Lonni GOUCHON	Jessica BARBET
		Farida MOUDA	
	GAN* Enfance-Famille	Jean-Michel LEDUC	Aurélie MOREAU
		Farida MOUDA	
	GAN* Jeunes	Sabrina ODIFREDI	Aurélie MOREAU
		Mamadou SALL	
	GAN* Justice	Delphine BADOUARD	Aurélie MOREAU
		Marie BATAILLE	
	GAN* Prostitution	Anne-Florence PASSILLY	Aurélie MOREAU
		Marine SIMENEL	
	GAN* Travail social	Sébastien DAUMONT- LEROUX	Marion GAYRAUD
	GAN* Participation	Mansour GUEYE	Marion GAYRAUD
		Combaye NIANG	
	GT* Droit des Femmes	Eric BOUFLET	Aurélie MOREAU Jessica BARBET
Fabrice LEFEBVRE			
Nathalie NEEL			
Céline OMNES			
Commission Vie Fédérale	Imane RAHO-MOUSSA	Aurélie MOREAU	

\*Les sigles sont détaillés dans le glossaire en annexe.

*Renforcer la qualité et la visibilité de notre offre de formation au sein du réseau.*

### **Partenariat avec la FAS\* Pays de la Loire – Déploiement d'une offre de formation sur le Logement d'Abord à destination des adhérents**

A l'initiative de la commission Hébergement Logement, la FAS\* Normandie, en partenariat avec la FAS\* Pays de la Loire, organise depuis plusieurs années des formations sur le Logement d'Abord. Cette formation a pour objectifs principaux de faire connaître et comprendre l'évolution récente des politiques publiques d'hébergement et d'accès au logement, d'identifier les changements de posture professionnelle qui en découlent et d'identifier les dispositifs et les outils mobilisables par les travailleuses sociales et les travailleurs sociaux dans le cadre de l'accompagnement dans le logement.

En 2023, ce partenariat a permis l'organisation de deux nouvelles sessions :

- Une session « Initiation » en juin qui s'est déroulée en Normandie ;
- Une session « Approfondissement » en octobre où les adhérents normands ont pu se déplacer en région Pays de la Loire pour découvrir des dispositifs expérimentaux et innovants sur le Logement d'Abord.

Au total, ce sont 21 professionnel·le·s issu·e·s des structures adhérentes à la FAS\* Normandie qui ont été formé·e·s sur le Logement d'Abord.

---

### **Partenariat avec la FAS\* Nouvelle-Aquitaine – Co-portage de l'offre de la formation de la FAS\* Normandie et formation collective aux enjeux de Qualiopi**

Avec la mise en place de la certification Qualiopi, les FAS\* Normandie et Nouvelle-Aquitaine ont conclu une convention de partenariat relative à la formation professionnelle. Cela permet à la FAS\* Normandie de poursuivre la dispense de formation auprès de ses adhérents grâce la certification Qualiopi obtenue par la FAS\* Nouvelle Aquitaine.

En 2023, 3 formations ont pu être dispensées dans ce cadre-là :

- La Formation ETAIE\* : 18 stagiaires formés sur 14 mois.
- Une formation sur la réforme de l'évaluation des établissements sociaux et médico-sociaux : 13 stagiaires formés sur 2 jours.
- Une formation sur l'écoute spécialisée des enfants co-victimes de violences conjugales : 13 stagiaires formés sur 5 jours.

En parallèle, l'équipe de la FAS\* Normandie s'est rendue 2 jours à Bordeaux, dans les locaux de la FAS\* Nouvelle-Aquitaine, pour se former aux enjeux de la certification Qualiopi et approfondir les modalités de travail entre les deux équipes.

---

\*Les sigles sont détaillés dans le glossaire en annexe.



# Perspectives 2024

## Renforcement du poids politique et recentrage de l'offre de service

Afin de renforcer notre influence politique et donner plus de force à notre plaidoyer, le Conseil d'Administration de la FAS\* Normandie a décidé de recentrer nos services en 2024 autour de l'axe 2 de notre projet fédéral : « Construire la solidarité à partir des personnes et des territoires ».

Ainsi, les **délégations départementales deviennent l'instance principale** pour la collecte d'informations de terrain. Elles seront ouvertes à toutes les parties prenantes des associations membres, y compris les directions, les cadres, les travailleurs et travailleuses sociales, les personnes accompagnées et les administrateur·rices. Ces délégations auront pour mission d'aborder des questions transversales telles que le logement, la santé, l'emploi et les violences intrafamiliales. Elles joueront un rôle crucial dans l'élaboration de la stratégie régionale par le Bureau et/ou le Conseil d'Administration et dans la défense des plaidoyers portés par nos représentants dans les instances externes.

Dès 2024, trois actions principales seront menées via les Délégations Départementales :

- La définition d'un **plan d'actions à la suite de l'enquête « état des lieux du travail social en Normandie »** ;
- Un **état des lieux de l'inconditionnalité et de la continuité de l'hébergement** sur les 5 départements ;
- Un recensement **des injonctions contradictoires** subies par les associations.

La FAS\* Normandie **poursuivra et intensifiera ses actions en faveur des Droits des personnes sur les territoires les plus en difficultés** :

- Sur le Calvados : lien avec le Député A. Delaporte, avec les associations partenaires du territoire, rencontre avec le préfet en associant la FAS\* nationale ;
  - o Sur la Seine-Maritime : participation à l'audit de la réforme de l'offre d'hébergement, avec pour objectifs de : Réaliser un état des lieux objectif de l'impact de la réforme sur le public et les associations (organisations et pratiques professionnelles) ;
  - o Réaliser un diagnostic des besoins du territoire et du public avant de revoir l'offre d'hébergement.

---

\*Les sigles sont détaillés dans le glossaire en annexe.



# Rapport financier 2023

## Bilan 2023

BILAN 2023			
ACTIF		PASSIF	
Immobilisation	12 499,34 €	Fonds Propres	184 993,39 €
Créances	25 087,35 €	Fonds dédiés	51 734,05 €
Disponibilités	428 018,29 €	Dettes fournisseurs, sociales et fiscales, autres	228 877,54
Charges constatées d'avance	0 €	Produits constatés d'avance	0 €
<b>TOTAL ACTIF</b>	<b>465 604,98 €</b>	<b>TOTAL PASSIF</b>	<b>465 604,98 €</b>

### Commentaires sur l'Actif

Les **immobilisations** comprennent essentiellement du matériel informatique. A noter en 2023 :

- La fin du crédit-bail pour le véhicule C4 Cactus,
- L'acquisition d'un vidéoprojecteur.

Les **créances** comprennent :

- 24 349,60 € de créances clients correspondant à diverses factures en attente de règlement (frais facturés aux adhérents, cotisations, reversements CRPA\*, vente de formations...).
- 737,75 € d'autres créances.

Les **disponibilités** comprennent 221 018.63€ sur le compte CPCA.

### Commentaires sur le Passif

Les **Fonds Propres** comprennent un report à nouveau créditeur de 85 035,50 €, auquel vient s'ajouter le résultat excédentaire de l'exercice de 40 792,54 €.

Les **fonds dédiés** concernent le projet SEVE (16 772,71€) et le projet CPCA (34961.34€).

Les **dettes** comprennent :

- 186 134,39 € de dettes fournisseurs correspondant à diverses factures en attente de réception au 31/12/2023 (honoraires comptables, appels de fonds CPCA\*, formations dont ETAIE\*...).
- 42 383,15 € de dettes sociales et fiscales.

\*Les sigles sont détaillés dans le glossaire en annexe.

## Compte de résultat 2023

Compte de résultat 2023			
PRODUITS		CHARGES	
Vente de prestations services	121 226,22 €	Achats et charges externes	380 871,44 €
Subventions	377 587,30 €	Impôts et Taxes	1 988,08 €
Utilisation des fonds dédiés	49 171,05€	Charges de personnel (dont charges sociales)	183 109,31 €
Cotisations adhérents et contributions régionales	100 757,95 €	Dotation aux amortissements	5 759,20 €
Produits divers gestion courante	5,80 €	Autres charges gestion courante	82,06 €
Transfert de Charges (prise en charge des formations et loyers remboursés)	5 700,56€	Report en fonds dédiés	51 734,05 €
<b>Total Produits exploitation</b>	<b>654 448,88 €</b>	<b>Total Charges exploitation</b>	<b>623 544,14 €</b>
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION : 30 904,74 €</b>			
Produits financiers	1 672,52 €	Charges financières	0,00 €
Produits exceptionnels	32 190,00 €	Charges exceptionnelles	23 974,72 €
<b>RESULTAT : 40 792,54 €</b>			

### Commentaires sur les Produits

La **Vente de Prestations de services** représente **18,52 %** des produits d'exploitation. Elle comprend essentiellement la refacturation de **frais de formation**, dont 94 752€ concernant la formation ETAIE\*.

Les **Subventions** représentent **57,70 %** des produits d'exploitation. Elles comprennent :

- Des versements de subventions de la FAS\* Nationale pour Sève (50 000€) et le CRPA\* (14 691,30 €) ;
- Des subventions pour le CPCA\* (299 596 €) de la DRDFE\*, Métropole de Rouen, FIPD\* Eure et Seine-Maritime, MILDECA\* et ARS\* ;
- Des subventions des Conseils Départementaux de Seine-Maritime, de la Manche et du Calvados (13 300€).

Les **cotisations des adhérents** représentent **15,4 %** des produits d'exploitation. Elles comprennent des cotisations fédérales d'un montant de 93 307,95 € et des contributions régionales d'un montant de 7 450 €. Elles augmentent de 3,9% par rapport à 2022.

Les **Produits exceptionnels** sont composés des dons de Monsieur Philippe Tessier (versement des indemnités perçues dans le cadre de la représentation de la FAS\* au CESER\* pour 4 600€) et des produits relatifs au colloque Emploi (27 590€).

\*Les sigles sont détaillés dans le glossaire en annexe.

## Commentaires sur les Charges

Les **achats et charges externes** représentent **61,1 % des charges d'exploitation**. Elles sont relativement stables par rapport à 2022.

Les **charges de personnel** représentent 29,37 % des charges d'exploitation.

Le **report en fonds dédiés** comprend 34 961,34 € de résultat CPCA\* et 16 772,71 € de résultat Sève.

Les **charges exceptionnelles** concernent le colloque Emploi.

---

\*Les sigles sont détaillés dans le glossaire en annexe.



# Annexes

## Glossaire

### A

AAJB : Association des Amis de Jean Bosco  
ACI : Atelier Chantier d'Insertion  
ADAEA : Association Départementale pour l'Aide à l'Enfance et aux Adultes en difficulté  
ADSEAM : Association Départementale pour la Sauvegarde de l'Enfant à l'Adulte de la Manche  
AFFD : Association Femmes et Familles en Difficulté  
AGL : Association Garantie Logement  
AHAPS : Association Havraise d'Action et de Promotion Sociale  
ALFA : Association Locale pour la Formation et l'Adaptation  
ARRFIS : Association Régionale de Recherche et de Formation à l'Intervention Sociale  
ARS : Agence Régionale de Santé

### B – C

CAPS : Comité d'Action et de Promotion Sociales  
CASF : Code de l'Action Sociale et des Familles  
CCAS : Centre Communal d'Action Sociale  
CESER : Conseil Economique, Social et Environnemental Régional  
CHAL : Commission Hébergement et Accès au Logement  
CHRS : Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale  
CPCA : Centre de Prise en Charge des Auteurs de violences conjugales  
CPOM : Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens  
CDPA / CNPA / CRPA : Conseil Départemental / National / Régional des Personnes Accueillies / Accompagnées  
CREAI : Centre Régional d'Etudes, d'Actions et d'Informations  
CRESS : Chambre Régionale de l'Economie Sociale et Solidaire  
CRHH : Comité Régional de l'Habitat et de l'Hébergement  
CRSA : Conférence Régionale de Santé et de l'Autonomie

### D

DLA : Dispositif Local d'Accompagnement  
DRDFE : Direction Régionale aux Droits des Femmes et à l'Egalité entre les femmes et les hommes  
DREAL : Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement  
DREETS : Direction Régionale de l'Economie, de l'Emploi, du Travail et des Solidarités

*\*Les sigles sont détaillés dans le glossaire en annexe.*

## **E - F**

EDEC : Engagement de Développement de l'Emploi et des Compétences

ESS : Economie Sociale et Solidaire

ETAIE : Encadrant-e Technique des Activités d'Insertion par l'Economie

FADS : Fondation de l'Armée du Salut

FAS / FNARS : Fédération des Acteurs de la Solidarité, anciennement Fédération Nationale des Associations d'accueil et de Réadaptation Sociale

FIPD : Fonds Interministériel de Prévention de la Délinquance et de la Radicalisation

## **G - H - I - J**

GAN : Groupe d'Appui National

GCSMS : Groupement de Coopération Sociale et Médico-Sociale

GRAPI : Groupement Régional d'Actions de Professionnalisation et d'Ingénierie

GT : Groupe de Travail

IAE : Insertion par l'Activité Economique

## **K - L - M - N**

MILDECA : Mission Interministérielle de Lutte contre les Drogues et les Conduites Addictives

MJC : Maison des Jeunes et de la Culture

NEO : Normandie Etude Observation

## **O - P - Q**

ONM : Œuvre Normande des Mères

ORS : Observatoire Régionale de la Santé

OQTF : Obligation de Quitter le Territoire Français

PRAPS : Programme Régionale d'Accès à la Prévention et aux Soins

## **R - S - T - U - V**

RH : Ressources Humaines

RSA : Revenu de Solidarité Active

SIAE : Structure de l'Insertion par l'Activité Economique

SIAO : Service Intégré d'Accueil et d'Orientation

SPIP : Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation

VSHL : Veille Sociale Hébergement Logement

---

*\*Les sigles sont détaillés dans le glossaire en annexe.*

**Conseil Régional des Personnes Accueillies / Accompagnées**

Bilan d'activité 2023 – *mention p.21 du présent rapport.*

---

**Programme Sève Emploi**

Bilan d'activité 2023 – *mention p.22 du présent rapport.*

---

**ACORES – Centre de prise en charge des auteurs de violence conjugales**

Bilan d'activité 2023 – *mention p.25 du présent rapport.*

---

**Formation ETAIE**

Bilan d'activité 2022-2024 – *mention p.28 du présent rapport.*

---

**Enquête sur l'état des lieux du travail en Normandie**

Publication des résultats de l'enquête – *mention p.29 du présent rapport.*

---

**Colloque « Emploi d'abord »**

Publication des actes du colloque – *mention p.32 du présent rapport.*

---

\*Les sigles sont détaillés dans le glossaire en annexe.







Fédération  
des acteurs de  
la solidarité

**NORMANDIE**

[www.federationsolidarite.org/normandie](http://www.federationsolidarite.org/normandie)